

Présents:

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mars 2024

au Restaurant à la Ferme, Chemin des Ecoliers 4, 1526 Cremin

Présents : Eric Pernet, Marie Emch, Annie Ryter, Zuzana Potocnakova, Laurence Pot, Marguerite Cachemaille, Claude Cachemaille, Frank Siffert, Barbara Schneider

1. Accueil

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Acceptation du PV de l'Assemblée 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 du 22 avril 2023 aux Domaine des Faverges à St-Saphorin est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport des président.es et rapport d'activité 2023

Frank et Zuzana reviennent sur l'année 2023 qui était une année de transition. Frank est venu soutenir le comité surchargé et un grand travail a été fait.

BioConsommacteurs (BCA) réunit producteurs, transformateurs, revendeurs et consommateurs, ainsi tous les représentants de la chaîne de valeur sont représentés.

Le soutien financier de BioVaud (20'000.- 2023, 20'000 2024, 20'000 2025) permettra de redynamiser l'association.

Le bulletin imprimé sera remplacé et les membres BCA recevront désormais la Gazette de BioVaud (parution 3 x année; fin avril, mi-août, fin novembre). La Gazette BioVaud permet également de communiquer sur BCA et encartée dans Terre & Nature, elle atteint un grand nombre de personnes potentiellement intéressées.

Il est également prévu de communiquer les avantages et informations aux membres via une Newsletter.

4. Comptes 2023 et Rapport de l'organe de révision

Le coprésident explique les comptes 2023.

Les comptes 2023 ont été vérifiés par une fiduciaire (M. Gruaz). Le coprésident nous lit le rapport de vérification. Les membres présents approuvent les comptes 2023.

5. Budget 2024

Nous avons 10'000.- de réserve et nous devrions pouvoir générer un petit bénéfice fin 2024.

Gratuité d'adhésion des pour les membres de BioVaud et BioValais en 2024 et 2025 afin d'intégrer les magasins à la ferme dans les partenaires.

Beaucoup de dons pour l'apiculture; 500 CHF pour chaque apiculteur ayant fait la reconversion "bio" et soutien, à discuter, au projet de lutte contre le frelon asiatique.

Journée romande des Magasins Bio défini les 8 et 9 novembre 2024.

La comptabilité 2024 sera faite par l'ORIF qui nous demande environ 300 CHF/année.

La gestion sera faite par Frank Siffert et Barbara Schneider ad-interim, et le ou la nouvelle secrétaire à trouver au plus vite.

La question des coûts des cartes de membres est soulevée et nous allons demander une offre afin de connaître le coût de "cartes virtuelles" que les membres qui le désirent peuvent avoir sur leur téléphone, mais sans enlever la carte physique évidemment.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

6. Élections et renouvellement du comité

Sont élu au comité à l'unanimité :

Président : Frank Siffert	représentant transformateurs - vente directe
Membre : Olivier Chazalon	représentant grossistes
Membre : Bio Vaud (Sarah, Laurence, Gérald)	représentant producteurs et revendeurs
Membre : Laurence Pot	représentante des consommateurs
Membre : Barbara Schneider	Secrétaire ad intérim

Démissionnaire : Zuzana Potocnakova représentante revendeurs
Zuzana quitte le comité, mais reste membre de BioConsommActeurs, pour des raisons de santé. Nous la remercions pour son magnifique travail au sein du comité et nous lui souhaitons une excellente suite d'activités.

7. Activités 2024 :

- Présence à Mednat en compagnie de BioVaud
- Participation au projet Artisans de La Transition
- Soutien aux Apiculteurs
- Réflexion autour des collaborations entre producteurs, grossistes et magasins
- Stand à BioAgri en collaboration avec BioSuisse et BioVaud
- Présence à Paléo Nyon 2024 avec BioVaud dans la zone association
- Marché de Morges le dernier samedi de septembre
- Les Journées Bio du 8 et 9 novembre 2024

Frank explique la politique de BioSuisse avec la grande distribution.

Zuzana relève que la vente directe ainsi que la FRACP (Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle de Proximité) ne se portent pas bien et qu'il faut trouver des solutions pour redynamiser l'intérêt pour manger sainement.

8. Paroles aux membres et propositions individuelles

Que représente l'aide de 500.-- aux apiculteurs-trices :

Une aide à la reconversion bio, car pour un petit apiculteur, les coûts de certification sont proportionnellement très élevés et cela les aide aussi à démarrer avec des cadres de cire bio qu'ils doivent entièrement racheter.

Yverdon, le 10.04.24/bs + fs

